

## **DEC131430DAJ**

Décision donnant délégation de signature à Mme Catherine Jessus, directrice de l'Institut des Sciences Biologiques

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

**Vu** le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du CNRS ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de Président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 159/87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision n° 31/90 du 9 février 1990 relative aux comités d'orientation et de surveillance des unités propres de service ;

**Vu** la décision n° 900267SOSI du 17 septembre 1990 modifiée relative à la composition et au fonctionnement des comités scientifiques des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

**Vu** la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision n° 122448DAJ du 1er octobre 2012 portant nomination de Mme Marie-Thérèse Dorin-Gérald aux fonctions de directrice adjointe administrative de l'Institut des Sciences Biologiques ;

**Vu** la décision n° 130603DAJ du 25 février 2013 portant nomination de Mme Sandra Guillemaud aux fonctions d'adjointe à la directrice adjointe administrative de l'Institut des Sciences Biologiques ;

**Vu** la décision n° 131427DAJ portant nomination de Mme Catherine Jessus aux fonctions de directrice de l'Institut des Sciences Biologiques,

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à Mme Catherine Jessus, directrice de l'Institut des Sciences Biologiques, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, les actes, décisions, conventions et avenants relevant des domaines suivants :

**A) STRUCTURES OPERATIONNELLES DE RECHERCHE ET DE SERVICE**

- les décisions, les conventions et leurs avenants relatifs à la création, au renouvellement et à la suppression des groupements de recherche et de service ;
- les décisions, les conventions et leurs avenants relatifs à la création, au renouvellement et à la suppression des structures fédératives de recherche hors contractualisation ;
- les décisions portant modification du rattachement des unités aux sections du comité national de la recherche scientifique et aux délégations régionales ;
- les décisions portant nomination des sous-directeurs des unités propres de recherche et des unités propres de service ;
- les décisions arrêtant la composition des comités scientifiques auprès des structures de recherche ainsi que celles désignant les présidents desdits comités ;
- les décisions arrêtant la composition des comités d'orientation et de surveillance des structures propres de service ainsi que celles désignant les présidents desdits comités.

**B) GESTION SCIENTIFIQUE**

- les décisions de principe relatives à l'affectation et aux positions des chercheurs et le cas échéant à celles des ingénieurs, des personnels techniques et d'administration de la recherche ;
- les décisions relatives à l'attribution des postes de chercheurs, d'ingénieurs, de personnels techniques et d'administration de la recherche ;
- les décisions relatives à l'attribution de crédits aux structures de recherche et de service ;
- les décisions de principe relatives aux transferts de matériels.

**C) DECLARATIONS DIVERSES**

- les déclarations et demandes faites en application de la loi du 20 décembre 1988 modifiée (relative à la protection des personnes qui se

prêtent à des recherches biomédicales et les décrets pris pour son application) ;

- les déclarations et demandes d'autorisation faites en application du décret du 10 août 2007 relatif au prélèvement, à la conservation et à la préparation à des fins scientifiques d'éléments du corps humain (et l'arrêté pris pour son application).

**Art. 2** – En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Jessus, directrice de l'Institut des Sciences Biologiques, délégation est donnée à Mme Marie-Thérèse Dorin-Gérald, directrice adjointe administrative de l'Institut des Sciences Biologiques, à l'effet de signer au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1<sup>er</sup>.

**Art. 3** - En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Jessus, directrice de l'Institut des Sciences Biologiques et de Mme Marie-Thérèse Dorin-Gérald, directrice adjointe administrative de l'Institut des Sciences Biologiques, délégation est donnée à Mme Sandra Guillemaud, adjointe à la directrice adjointe administrative de l'Institut des Sciences Biologiques, à l'effet de signer au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1er.

**Art. 3** – La présente décision, qui prend effet à compter du 2 mai 2013, sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 avril 2013

Alain Fuchs